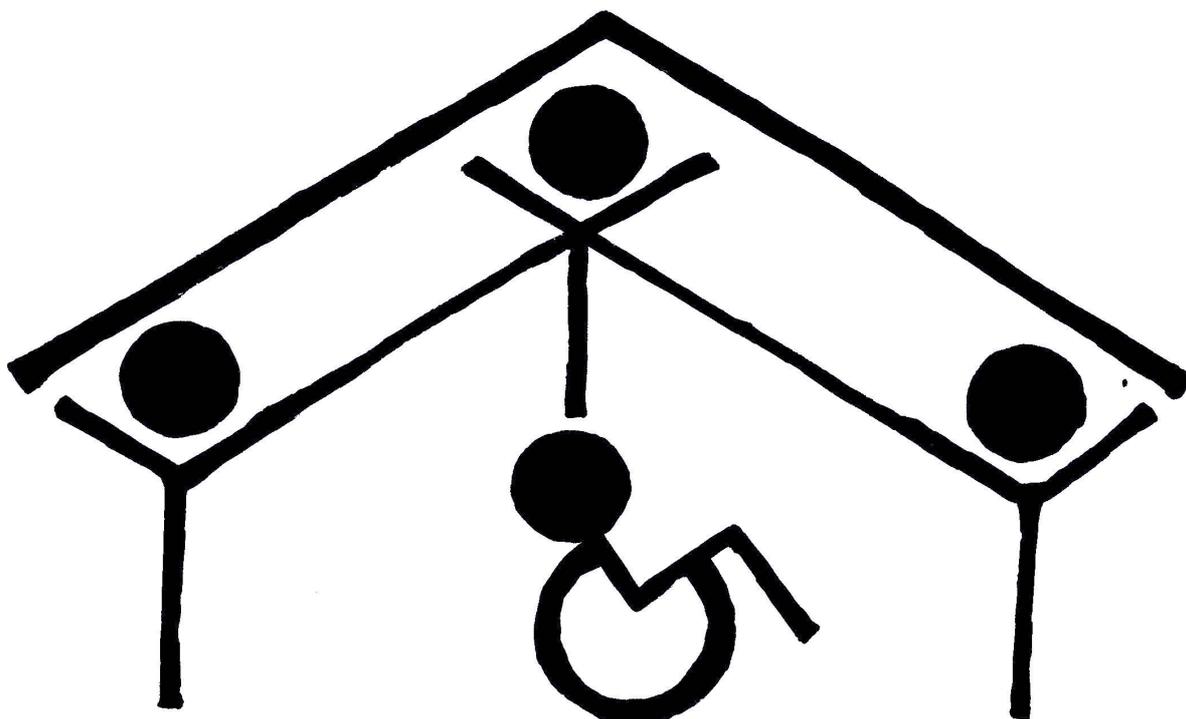




MAIN FORTE
1, Square du 19 mars 1962
22300 CAOUENNEC
02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72

MAIN-FORTE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012 (le 24 novembre 2012)



1 / Ouverture de l'assemblée générale

Le Président remercie de leur présence :

- Mme Claudine fejean, adjointe affaires sociales personnes âgées et handicap à la municipalité de Lannion et Vice-Présidente, chargée des affaires sociales de Lannion Trégor Agglomération.
- Mme Charlotte EVEN, coordinatrice SESVAD de l'A.PF,
- Mme Violette MORISSEAU, Auxiliaire de Vie Sociale référente de l'habitat regroupé des Alizés
- Mme la représentante du Lyon's club côtes de granit rose

2 / Personnes excusées

Jacques DESSENE, délégué départemental de l'A.P.F.

M. Thierry LE BELLEC, chargé des établissements pour personnes handicapées au Conseil Général des Côtes d'Armor,

M. Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor,

Mme Annie LE HOUEROU, Conseillère générale, Vice-présidente du Conseil Général chargé de la solidarité pour l'autonomie.

M. Joël LEJEUNE, Président de Lannion Trégor Agglomération

Mary LEJEAN, directrice des services SESVAD et SAMSAH de l'A.P.F.

M. Bernard LE PATHEZOUR, directeur de la MDPH des Côtes d'Armor,

Mme Isabelle METAYER, Conseillère municipale, adjointe à l'urbanisme, Municipalité de Lannion,

M. Jean-Jacques MONFORT, Directeur, Lannion Trégor Agglomération

M. Christian MARQUET, Maire de Lannion,

M. Denis MER, Maire adjoint, Vice Président du Conseil Général des Côtes d'Armor.

-I- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Introduction RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif premier de « Main Forte » est de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité.

L'année passée ce projet s'est concrétisé dans deux activités principales :

A- SOUTIEN DE L'EXPERIENCE D'HABITAT REGROUPE

1-Aide à l'intégration de la vie quotidienne par la gestion de la caisse commune

L'association Main-Forte intervient à trois niveaux à ce propos, Monique Merrien explique le fonctionnement:

-Elle a aidé les locataires à s'installer en leur avançant le budget nécessaire à l'achat de l'équipement collectif des appartements (mobilier et équipement de l'appartement collectif et des pièces communes : canapé, table, machine à laver le linge, lave-vaisselle, etc.). Les locataires remboursent l'association Main-Forte sur une période de 5 ans.

-Elle régule le paiement des loyers en répartissant le coût de location du local collectif et des différences de coût de loyer.

Compte-rendu AG 2012

- Main Forte –rédigé par Gérard BRIANT le 15/12/2012

-Elle a créée un compte courant (alimenté par les locataires eux-mêmes) destiné à l'achat de l'alimentation et du petit matériel. Ce compte courant est tenu par Monique Merrien du Conseil d'Administration

2-Aide à l'atteinte des objectifs d'intégration dans la vie de la cité

Structuration des relations avec le partenaire S.A.D et SA.M.S.A.H. de l'APF

Les relations entre le service prestataire : le SAD et le SAMSAH de l'APF, l'association Main-Forte et les locataires se sont structurées. Charlotte Even coordinatrice du S.A.D. de l'APF et Violette, auxiliaire de vie expliquent de quelle manière.

Le S.A.D est le service employeur des auxiliaires de vie sociale qui interviennent quotidiennement. Le SAMSAH est le service employeur du personnel médical, para-médical et éducatif qui intervient ponctuellement et en suivi. Ce dernier emploie des assistantes sociales, des ergothérapeutes, des A.M.P. (Aide Médico Psychologique), un médecin, des infirmières, etc.

Violette exerce tous les jours ouvrables de la semaine selon des horaires stables. Elle assure des fonctions d'auxiliaire de vie toutes les matinées et intervient pour garantir la transmission des informations et la continuité de prise en charge des projets des locataires. Elle est, en quelque sorte l'AVS référente de la vie aux appartements des alizés.

De manière régulière (environ tous les mois) Charlotte Even organise des réunions :

- avec les locataires (aussi membres de Main-Forte) et quelques AVS (Auxiliaire de Vie Sociale) afin de faire le point sur la vie quotidienne et sur le projets.
- entre les parents (aussi membres de Main-Forte), les locataires et quelques AVS afin d'articuler les dimensions individuelles et collectives du projet.

D'autres réunions entre les cadres du SAD et l'association Main-Forte sont organisées tous les trimestres et avec les cadres du SAMSAH tous les 6 mois.

Dans l'ensemble de ces réunions, l'association joue une double vigilance :

- quant au respect de la santé, de la sécurité, du bien-être et de l'épanouissement des personnes.
- quant au respect de l'objectif d'autonomie des personnes et d'intégration dans la vie de la cité

Partenariat avec la classe-relais de Guingamp :

La « classe relais » est un dispositif mis en place par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la justice, destiné à accueillir, pour une reprise ou un maintien dans la scolarisation, des jeunes en rupture scolaire proches de la délinquance. Elle est encadrée par des enseignants et des éducateurs.

Compte-rendu AG 2012

- Main Forte –rédigé par Gérard BRIANT le 15/12/2012

Violette explique ce qui a été mise en place.

Cette année, l'équipe encadrante, en accord avec les jeunes a décidé de travailler sur la question de la différence et nous a contacté pour mené des projets avec les locataires handicapés. Ils ont déjà réalisé des activités ensemble tel un jeu de piste et ont le projet de réaliser des « caisses à savon » bi-places (un conducteur valide et un passager handicapé) pour participer à des compétitions locales.

Partenariat avec l'association « Nature et bien être »

L'association « Nature et bien-être » est une association de promotion de la pratique du massage. Main-Forte a accepté leur proposition d'intervention de manière à faire découvrir aux locataires cette pratique. Plusieurs séances ont déjà eu lieu. Les locataires en ont été enchantés. Ils témoignent de ce que leur apporte ces séances. Si ils souhaitent continuer, ce sera à eux de prendre en charge les séances, puisque l'intervention de l'association se borne à permettre la découverte de nouvelles activités.

3-Aide à la mobilité

L'association Main-Forte a acheté un véhicule Master grâce en particulier à une subvention du Lyon's Club Côte de granite rose. Le Président en salue la représentante présente aujourd'hui. Une aide financière de Lannion Trégor Agglomération ainsi que des fonds propres ont complété cet apport.

Ce véhicule peut transporter trois personnes en fauteuil roulant et quatre personnes assises sur siège et permet les déplacements lorsque le véhicule adapté mis à disposition par Glen n'est pas disponible ou lorsque plusieurs locataires en fauteuil roulant électrique veulent se déplacer en même temps.

B – L'ESSAIMAGE

Il s'agit d'un objectif affiché de l'association. Main-Forte ne souhaite pas en effet développer le nombre de logements regroupés dont elle s'occupe mais aider au développement de ces dispositifs en Côtes d'Armor, en Bretagne ou ailleurs en intervenant auprès des personnes des familles, des associations ou même des institutions qui souhaitent mettre en œuvre un tel projet.

Ainsi en 2012, l'association est-elle intervenue en soutien :

1-D'un groupe de parents de jeunes handicapés moteurs à Saint Malo. Ce projet a donné lieu de la part des parents à une visite à Lannion, à des conseils en conduite de projet aux parents eux-mêmes, à une professionnelle de l'APF35 et à la correspondante MDPH35 du projet.

2-D'éducateurs porteurs d'un projet pour des jeunes autistes à Guingamp. L'association est intervenue là également en conseil de conduite de projet. Elle sera sans doute sollicitée pour intervenir en formation auprès des parents concernés.

3-De professionnels de l'A.P.F.29 dans le cadre d'une visite aux appartements et d'une réunion de travail.

4-Des demandes d'informations de la part de plusieurs familles des personnes handicapées en recherche de solution alternative.

C- SENSIBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS

L'association a été sollicitée par les sections sanitaires et sociales du Lycée du Restmeur à Guingamp et du Lycée Kerraoul à Paimpol.

Le Président intervient pour présenter l'objectif du projet et le fonctionnement de l'habitat regroupé. Il est accompagné par les locataires intéressés.

L'intervention au Restmeur a été suivie d'un repas pris en commun avec quelques locataires et d'un après-midi passé ensemble.

D- RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

1-Intervention à l'adresse de professionnels du handicap et de l'accueil des personnes âgées dans le cadre de la modernisation des dispositifs d'accueil des personnes.

Cette intervention a été sollicitée par le Conseil Général des Côtes d'Armor qui a montré là son intérêt pour le seul dispositif, dans le département des Côtes d'Armor d'habitat regroupé indépendant de toute institution.

2-Participation à la commission accessibilité de la ville de Lannion. Intervention de Géraud Lafarge, membre du Conseil d'Administration qui s'est rendu à la dernière réunion de la commission : Les locataires aidés par les auxiliaires de vie évaluent l'accessibilité lors de leur parcours en fauteuil roulant. Ils recensent les points de difficultés. Le représentant de Main-Forte à la commission fait la synthèse de ces remarques. Elles sont toutes prises en compte par la commission à laquelle participent les services municipaux.

3-Participation au Forum des associations. Main-Forte participe chaque année à ce forum. C'est l'occasion de nouer des contacts avec les associations qui peuvent proposer des activités aux locataires ou avec d'éventuels bienfaiteurs.

E- PREPARATION DE L'HABITAT D'AR SANTE

Actuellement le travail de finalisation de la conception des appartements se fait dans des rencontres selon les modalités suivantes :

- par des rencontres et ou des échanges par mail entre Main-Forte, Côtes d'Armor Habitat et l'Architecte,
- par des rencontres et ou des échanges par mail entre Main-Forte et les ergothérapeutes du Samsah de l'APF,
- par des rencontres entre Main-Forte et les locataires

Il s'agit de travailler sur les dimensions des pièces, la circulation intérieure, l'accessibilité extérieure, le jardin.

Ce travail se poursuivra en 2013 par une étude de l'ergonomie des espaces et de la domotique.

F- TEMOIGNAGES DES LOCATAIRES ET DES AUXILAIRES DE VIE

1-Les locataires avec l'aide de Marie-Charlotte Caron , AVS, ont réalisé **un blog** sur leur vie aux Alizés. Il est consultable à l'adresse : <http://blogdesalizes.blogspot.fr>.

2-Les locataires ont de manière individuelle ou semi-collective avec l'aide de l'éducatrice du Samsah de l'APF, organisé pour eux-mêmes, ou pris part à des **voyages** :

- En Angleterre pour Elwood, (avec l'aide d'une association de loisirs pour personnes handicapées)
- En Espagne au JMJ pour Glen, Hélène et Glen (avec l'aide des organisateurs du diocèse)
- Au Sports d'hiver (avec l'aide d'un auxiliaire de vie de l'APF) et à Marseille pour Glen

3-Ils participent à diverses **activités manuelles** :

- Scrapbooking pour Hélène,
- travaux manuels pour Jasmine,

4-ou **culturelles** :

- guitare pour Elwood.

-II- RAPPORT FINANCIER

NOS RESSOURCES PROPRES

Charges		Produits	
Fonds propres	8 554	Fonds propres	11 564
		Cotisation des membres	3 010
Utilisation du bénévolat	8 554	Valorisation du bénévolat	8 554

LE FONCTIONNEMENT

Charges		Produits	
Fonctionnement	2 248	Fonctionnement	83
Secrétariat	683		
(courriers, F bureau,,)		Vente album	41
		Cpt entrée conférence	11
Assurance	1483	Divers	32
Mission-réception	82		
Véhicule	4 239	Véhicule	4 000
Amortissement	4 000	Aide Lions Club	4 000
Carte Grise	239		

Le compte de résultat est fractionné en trois parties :

- Les ressources de l'association.
 - Le budget de fonctionnement.
 - La gestion du logement.

Les ressources de l'association, poste largement excédentaire qui traduit la bonne vitalité de Main Forte. Des cotisations de membres importantes 3010€, une forte mobilisation de bénévoles valorisée sur une base plutôt modeste (1 smic chargé, soit 12.22€ de l'heure), soit 8 554€ d'équivalent monétaire d'engagement des bénévoles. Cette valorisation du bénévolat est placée au tout début du compte résultat car c'est l'un des moteurs essentiels d'une association.

Le fonctionnement limité cette année, il se borne à :

- des frais d'amortissement, d'assurance et d'immatriculation du véhicule.

à l'administratif ,

LE LOGEMENT

Charges		Produits	
Entretien logement	458	Entretien logement	
Petit matériel & entretien	458		
Logement	4 258	Logement	3 652
Edf	2 614	Participation locataires	3 652
Amortissement mobilier 5 ans	1 644		

SYNTHÈSE

Charges		Produits	
Fonds propres	8 554	Fonds propres	11 564
Fonctionnement	6 487	Fonctionnement	4 083
Logement	4 716	Logement	3 652
		Insuffisance	458
Total	19 757	Total	19 757

Main Forte prend à charge l'aménagement dans les locaux et provisionne une remise en état au départ des lieux.

Les locataires prennent ensuite à charge les loyers et charges locatives ainsi que l'amortissement du mobilier sur 5 ans Cette partie n'est pas équilibrée, la régularisation s'effectuera fin septembre.

Une année charnière avec l'installation et la prise d'autonomie des jeunes qui a été bien maîtrisée, le budget est à l'équilibre.

-III- VIE ASSOCIATIVE

A ce jour, l'association Main Forte compte 70 adhérents. Il y a donc érosion du nombre d'adhérents. Ce qui s'explique par le fait que le projet est désormais réalisé et

Compte-rendu AG 2012

- Main Forte –rédigé par Gérard BRIANT le 15/12/2012

l'association en est à sa huitième année d'existence. Il est demandé à tous les adhérents présents de parler de l'association autour d'eux.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois dans l'année, ses membres sont en relations constantes.

-IV- ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent au conseil d'administration les membres sortants : Claude BERRIVIN, Danielle BERRIVIN, Glen BERRIVIN-BRIANT, Gérard BRIANT, Jakou BRIANT, Jean-Yves JOUAN, Jasmine HERSON, Yves HERSON, Géraud LAFARGE, Elwood MANDART, Monique MERRIEN, Hélène MERRIEN.

Les votes concernant les rapports moraux, d'activités et financiers ainsi que l'élection au conseil d'administration donnent les résultats suivants :

Rapports moraux et d'activités : 47 voix sur 47 exprimées

Rapport financiers : 47 voix sur 47 exprimées

Candidats au C.A. : l'ensemble des candidatures est validé par 47 voix sur 47 exprimées

Les rapports moraux, d'activités et financiers sont donc adoptés. Les membres sortants du Conseil d'Administration sont réélus.

V - LES ACTIONS À VENIR

1- Réseau de bénévoles – banque du temps

Jakou Briant, membre du Conseil d'Administration prend la parole.

Il propose que soit constituée ce qu'il appelle « une banque du temps ». Il s'agirait que des bénévoles proposent du temps d'accompagnement et de rencontre, pour une activité qu'ils choisiraient aux locataires. Ce temps d'accompagnement pourrait être régulier : une fois par semaine, une fois par mois ou par trimestre ou ponctuelle.

Il s'agirait de partager une activité avec des locataires Cela pourrait être : aller au cinéma, apprendre à pêcher, faire de la peinture, pratiquer de la voile, faire de la cuisine ou simplement se balader.

Ce serait, bien évidemment aux locataires eux-mêmes d'accepter ou pas la proposition qui leur est faite.

Les personnes présentes font remarquer que ce temps de disponibilité ne doit pas juste être un temps d'accompagnement ou d'aide mais bien de partage et/ou de rencontre.

Il est proposé que l'information passe de manière explicite par les prochains bulletins d'adhésion (joint à ce courrier).

2- Renforcement du projet aux alizés

Compte tenu des habitudes de collaboration à différents niveaux qui se mettent en place entre Main-Forte et les Alizés, de la régularité et de la structuration des relations il est proposé que soit rédigée et signée une convention de partenariat.

3- Préparation de l'implantation à Ar Sante

Le travail de collaboration concernant les appartements d'Ar Sante avec Main-Forte, Côtes d'Armor Habitat et le Samsah de l'APF (ergo) se poursuivra en 2013 par une étude de l'ergonomie des espaces et des équipements en domotique et de leur financement.

L'assemblée générale se clôt par un apéritif